

Réf: Dossier 230151

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT OUSMANE » en abrégé « STO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Abatta,
Lot 06, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 27/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT OUSMANE » en abrégé « STO »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Transport de marchandises et de personnes
- Commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Abatta,
Lot 06, Ilot 54

Dirigeant(s) M SAWADOGO OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07535 du 11/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50742/GTCA/RC/2023 du 11/07/2023

